



Date de création : mai 2023 / mise à jour : août 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION – FORMATION
«S'INITIER A LA DANSE HANDICAP »
Accueillir et accompagner un public en situation de handicap
par la conscience corporelle et des outils artistiques

Dates :

Lieu :

LE PARTICIPANT

Madame Monsieur

Date de naissance :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Profession :

Avez-vous des besoins spécifiques à prendre en compte pour votre entrée en formation ? Ou toute autre information que vous souhaitez nous transmettre ?

Notre référente handicap, Mélanie MARSAUDON, est à votre écoute

L'ENTREPRISE OU ORGANISME INSCRIVANT LE PARTICIPANT

N° SIRET :

Raison sociale :

Personne responsable de l'inscription :

Nom :

Prénom :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

FACTURATION

TARIF : € TTC

Stagiaire, entreprise ou organisme à facturer :

Adresse si différente :

REGLEMENT

ci-joint un chèque de : € TTC à l'ordre de l'association Mela'Duende

par virement à notre banque : CREDIT MUTUEL - 14 rue Maurice Thorez - Nanterre

IBAN : FR76 1027 8060 5600 0204 2880 157

BIC : CMCIFR2A

Le soussigné accepte les conditions générales de vente au verso :

Nom et Prénom :

Date:

Signature :

Association Mela'Duende, association loi 1901 W 751213416

Siège social : 19, rue Boileau – 92000 Nanterre / SIRET : 804 637 049 00029

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922638892 auprès du préfet de la région Ile-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

meladuende@gmail.com / 06 17 90 58 20 / <https://meladuende-dansenanterre.fr>



Date de création : mai 2022

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- DÉSIGNATION

L'association MELA'DUENDE, dont le siège social est situé au 19 rue Boileau à Nanterre, anime des formations intra-entreprises et inter-entreprises en présentiel, en Ile-de-France.

2- OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'association MELA'DUENDE pour le compte d'un client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

3- DEVIS

Pour chaque formation, MELA'DUENDE s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

4- PRIX DES FORMATIONS⁹. Tarifs et paiement :

En application de l'article L6313-6 du Code du travail, MELA'DUENDE délivre une facture précisant l'ensemble des coûts de l'action de formation souscrite par le client (frais administratifs et pédagogiques).

5- MODALITÉS DE PAIEMENT DES FORMATIONS

Le paiement est à effectuer avant l'exécution de la prestation, à réception du devis. Le règlement peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné avec accord de l'organisme de formation. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

6- FACTURE ACQUITTÉE

Une fois le règlement enregistré par MELA'DUENDE, une facture acquittée est adressée par courriel au format PDF au client.

7- CONDITIONS DE REPORT

Le report d'une action de formation à une date ultérieure à celle déterminée d'un commun accord entre les parties (client et organisme de formation) à la validation de la commande, devra faire l'objet d'un nouvel accord qui ne peut être garanti par l'organisme de formation MELA'DUENDE. Tout report implique pour l'organisme de formation de disposer des créneaux libres et compatibles avec les dates souhaitées par le client.

8- ANNULATION, REALISATION PARTIELLE, REPORT

8-1. Du fait de MELA'DUENDE :

L'effectif de chaque formation est limité pour tenir compte des objectifs et méthodes pédagogiques (selon indications dans le contenu des programmes). Les inscriptions sont prises dans leur ordre d'arrivée et confirmées par la signature des conventions de formation ou par le « bon pour accord ». En cas d'un nombre de participants insuffisant pour assurer pédagogiquement la formation, MELA'DUENDE se réserve le droit d'annuler une formation au plus tard une semaine avant la formation

Toute annulation ou réalisation partielle de la prestation de formation par MELA'DUENDE entraînera le remboursement de la prestation totalement ou partiellement le cas échéant ou son report sans frais, au choix du client.

8-2 Par le client

Toute annulation avant le démarrage doit nous être communiquée par écrit et justifiée et peut entraîner des frais. Ces frais sont précisés dans la disposition : « dédommagement, réparation ou dédit ». Toute formation commencée est due en entier même si le bénéficiaire y met fin avant son terme.

9- DÉDOMMAGEMENT, RÉPARATION OU DÉDIT

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation dans un délai : inférieur ou égale à 7 jours avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.

Il en informera l'association Mela'Duende par lettre recommandée avec accusé de réception et éventuellement la structure finançant la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse : meladuende@gmail.com

10- PROGRAMME ET MODALITÉS DES FORMATIONS

10-1 Choix de la formation par le client

Notre formation fait l'objet d'un programme détaillé, qui peut être adapté, par l'équipe MELA'DUENDE aux profils des stagiaires, à leurs projets et à ceux, le cas échéant, de leur entreprise.

10-2 Modalités d'intervention

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif. L'organisme de formation est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence. Les durées des formations sont précisées au client au moment de la commande et après (elles figurent sur les programmes, la convention, la convocation...).

11. ACCUEIL ET HORAIRES :

Sauf circonstances particulières, la durée quotidienne des formations est fixée à 7 heures et les formations se déroulent entre 9 heures et 17heures avec une pause déjeuner.

12- ORGANISATION D'UNE SESSION DE FORMATION

Toute formation fait l'objet d'une préparation minutieuse afin de répondre aux obligations standards.

13- CONVENTION /CONTRAT DE FORMATION

En marge de la facture acquittée, une convention/un contrat de formation est engagée par MELA'DUENDE. Celle-ci reprend l'ensemble des termes convenus pour la formation. Sont également précisées toutes les autres dispositions relevant de l'intervention elle-même. La convention de formation bien que très complète n'intervient qu'en complément des CGV de formation.

14- DECLARATION DES APPRENANTS

Le responsable de formation nommé par le client sera chargé de l'inscription des apprenants selon le nombre qui aura été préalablement défini avec MELA'DUENDE lors de l'établissement du devis. Le client et/ou le stagiaires s'engagent à remplir, signer et retourner l'ensemble des documents par mail : meladuende@gmail.com

15- CONVOCATION DES APPRENANTS

Les apprenants, dûment déclarés par le client, seront tous convoqués nommément (via leur adresse email directe et personnelle) afin qu'ils soient parfaitement avisés de la tenue de leur formation et des conditions qui l'entourent. Aucune convocation ne saurait être adressée de façon générique à partir d'une seule et unique adresse email (email de la société par exemple).

16- JOIGNABILITE DES APPRENANTS

MELA'DUENDE pour ses besoins doit avoir la capacité de contacter chaque apprenant individuellement et directement avant, pendant et après l'action de formation. Le client devra en conséquence fournir les coordonnées téléphoniques et mail de chaque apprenant prévu pour le stage.

17- CONCLUSION D'UNE SESSION DE FORMATION

17-1 Présence

Lors de chaque journée de formation, un émargement est exigé pour tout apprenant qui doit attester sa présence le matin et sa présence l'après-midi. Le formateur procédera de même pour son propre émargement. Toute absence d'émargement équivaut à une absence non justifiée qui sera prise en considération pour la délivrance de l'attestation d'assiduité à la formation (ou de réussite).

Un double est adressé à son employeur avec la facture.

17-2 Qualité – évaluation de la satisfaction des apprenants

À l'issue de la formation, l'apprenant reçoit électroniquement, un lien lui permettant d'exprimer la satisfaction qu'il retire de la formation à laquelle, il a participé.

17-3 Attestation de fin de formation

À l'issue de la formation, l'apprenant reçoit électroniquement, une attestation de réussite/de participation à la formation) faisant état entre autres du thème de la formation délivrée, de la période du stage et de la présence effective de l'apprenant.

18- COMPÉTENCE DES FORMATEURS

Nos formateurs sont diplômés et/ou certifiés dans le domaine d'expertise de la formation.

19- ENGAGEMENT QUALITÉ

Soucieux de répondre aux besoins de nos clients et de nos apprenants, le fonctionnement de notre association s'inscrit dans une réelle démarche d'amélioration continue dont les détails sont repris dans notre « charte engagements qualité formateur ». Celle-ci est consultable directement sur le site internet

20- RÈGLEMENT INTÉRIEUR

En application de l'article L6352-3 du Code du travail, le règlement intérieur mis en application est, le cas échéant :

- celui du client, pour les sessions intra-entreprises
- celui de la Mairie de Nanterre, pour les sessions qui ont lieu dans leurs locaux

21- MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE

Le programme de formation détaille les moyens mis en œuvre pour réaliser techniquement l'action de formation, suivre son exécution et apprécier ses résultats. Pour les sessions organisées en Intra, le client devra prévoir un lieu propice à la formation et adapté au nombre des participants.

22- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord de MELA'DUENDE. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

23- RÉCLAMATIONS

En cas de réclamation, veuillez remplir le formulaire (accessible sur notre site internet) et nous le transmettre à l'adresse mail suivante : meladuende@gmail.com,

Le délai de traitement en fonction de la criticité du problème peut aller jusqu'à 8 jours ouvrés.

24- DROITS D'IMAGE

- Mela'Duende se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des personnes présentes lors de la session à des fins de communications et de publicité (sur tout support que se soit). Dans le cas de non consentement, ces dernières doivent transmettre une attestation à Mela'Duende

- Vous pouvez interrompre, à tout moment, l'utilisation d'une vidéo et/ou d'une photographie, portant atteinte ou non à votre personne, par simple demande écrite adressée à l'association par courrier.

25- INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à MELA'DUENDE sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. L'association MELA'DUENDE s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale. L'association est autorisée à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du client.

26- LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française.

27- LITIGES

En cas de litige survenant entre MELA'DUENDE et le client, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.